

Laos 1959-1961 -  
correspondence, official  
documents, press clippings,  
chrono...

*HS L 179:88*



National Library  
of Sweden

Dag Hammarskjöld's saml.

Laos - 1960

---

8-22 July

---

Zellweger, Edouard (Special Consultant to  
the Sec. Gen., Laos)

- 3 letters to D.H.
- 1 press clipping



Vientiane, le 8 Juillet 1960

Cher Monsieur Hammarskjold,

Le 1er, 2 et 4 juillet j'ai eu à Phnom Penh des entretiens prolongés avec le Prince Norodom Sihanouk, le Ministre des Affaires étrangères Tep Phan, le Secrétaire général aux Affaires étrangères Koun Wick et l'Ambassadeur de France Gorce; ce dernier avait exprimé le désir de me voir lorsque M. de Selys lui a signalé mon passage. M. Gorce est depuis 7 ans au Cambodge et particulièrement familier avec la situation et l'évolution politique du pays. Vu la position dominante du Prince Sihanouk il était naturel que Tep Phan et Koun Wick n'expriment pas des vues différentes des siennes de sorte que les entretiens avec eux ne présentaient qu'un intérêt secondaire.

1. Relations entre le Cambodge et la Thaïlande. Comme vous savez par mon rapport préliminaire le Prince attribue les mauvais rapports existant actuellement entre son pays et la Thaïlande essentiellement à trois causes.

- a. Revendications territoriales de la Thaïlande: Depuis 1949 la Thaïlande fait acte d'occupation sur une parcelle du territoire cambodgien, où se trouvent les ruines du temple Préah Vihéar. Le différend concernant ce temple a été soumis à la Cour Internationale de Justice. (La requête introductive d'instance a été enregistrée au Greffe de la Cour le 6 octobre 1959). En regard des autres revendications territoriales prêtées à la Thaïlande le Prince n'attache à cette affaire qu'une importance secondaire. C'est l'Ambassadeur de France, qui a attiré mon attention sur l'aspect de principe du différend: Il pourrait servir à remettre en question toute la partie de la frontière Khmero-thaïlandaise, qui a été fixée, quand le Cambodge était placé sous le protectorat de la France, par des conventions et protocoles passés entre la France et le Siam, la convention initiale et fondamentale étant celle du 13 février 1904.

Quant aux autres revendications territoriales de la Thaïlande - celles, qui sont considérées comme plus graves - le Prince s'est exprimé de la manière suivante dans une interview accordée récemment au correspondant de l'Agence télégraphique tchécoslovaque ("Réalités Cambodgiennes" du 1er juillet 1960):



"Une campagne de presse, à laquelle se sont joints parfois des hommes d'Etat thaïlandais, revendique régulièrement nos provinces de Battambang et de Siemreap, ainsi que la région de Koh Kong".

J'ai dit au Prince que mon activité m'appelait assez souvent à Bangkok pour des contacts avec l'ECAFE et qu'au cours de réceptions j'avais eu l'occasion de rencontrer des personnalités officielles thaïlandaises, dont le Ministre des affaires étrangères; que M. Khoman m'avait affirmé que la Thaïlande nourrissait pas de visées annexionnistes à l'égard de ses voisins; que des articles de presse, qui élevaient des revendications territoriales à l'égard du Cambodge, n'exprimaient pas les vues du gouvernement et n'étaient pas approuvés par lui. A ceci le Prince a répondu, que la presse thaïlandaise était censurée et contrôlée par le gouvernement, qui était parfaitement à même d'empêcher la parution de tels articles.

- b. Le Prince <sup>s'est</sup> ensuite plaint des critiques, attaques, voire insultes, dont il serait l'objet dans la presse thaïlandaise. "Lisez la Dépêche d'aujourd'hui ("La Dépêche du Cambodge", 2 juillet 1960), et vous aurez une idée, comment je suis traité par la presse thai". Je me suis empressé d'acheter le journal en question et je joins à la présente l'article, auquel le Prince a fait allusion ("Les mille et une ruses de la presse thais"). L'article est d'ailleurs précédé par un commentaire plutôt aigre sur la conférence de presse, que M. Khoman a tenue récemment à Washington. Le Prince a souligné avec amertume que même son accession à la dignité de Chef d'Etat n'avait pas mis fin à l'attitude hostile de la presse thai à son égard. Le qualificatif, qui semble au Prince particulièrement blessant, est celui de "communisant". En s'élevant contre ce qualificatif, les "Réalités Cambodgiennes" du 24 juin 1960 ont rappelé une brochure du Prince, dans laquelle il opposait le socialisme khmer ou communisme: "Notre socialisme est conçu pour le relèvement de notre Peuple et pour empêcher le triomphe au Cambodge du Communisme".

Les personnes, qui connaissent bien le Prince, comme par exemple l'Ambassadeur de France au Cambodge, sont d'accord pour dire, que le nouveau Chef d'Etat est très vulnérable par rapport à des attaques de la presse.



- c. Un reproche additionnel, formulé par le Prince à l'adresse de la Thaïlande, concerne le soutien, que certains services gouvernementaux thai prêteraient à des groupes subversifs (Khmers Sérei, Son Ngoc Thanh, et consorts). Dans les éditoriaux, que le Prince publie régulièrement dans l'hebdomadaire "Neak Cheat Nyum" ("Le Nationaliste"), le danger constitué par ces éléments subversifs prend parfois des dimensions plutôt impressionnantes. Je donne comme exemple un passage tiré de son éditorial du 4 juin 1960:

Au mois de mai "les "Khmers Sérei" lançaient une proclamation m'accusant et me calomniant féroce-ment dans l'affaire de la succession au Trône. Ces attaques, nos lecteurs les connaissent parfaitement par le compte-rendu complet qu'en fit l'Agence Khmère de Presse.

Mais les activités de Pok Khun, Son Ngoc Thanh et consorts ne s'arrêtent pas là. Selon des renseignements très sûrs que nous avons reçus d'un ami vivant à Bangkok, le groupe des traîtres a reçu récemment d'une grande puissance impérialiste de l'argent ainsi que des armes et des munitions en quantité suffisante pour déclencher une guerre civile dans notre pays. Ces "Khmers Sérei" déclarent, pour justifier leurs préparatifs, que je suis un homme néfaste qu'il faut abattre coûte que coûte pour sauver le Kampuchéa et le Trône!

Enfin de cette même source nous avons appris que les partisans de Son Ngoc Thanh réunissent leurs troupes dans les provinces de Surind et de Chantaburi (Thaïlande) en vue de les envoyer dans une région voisine de la province laotienne de Paksé et de notre province khmère de Stung-Trèng".

A en juger la manière, dont le Prince m'a présenté l'activité des groupes subversifs, le danger, qu'ils représentent pour son régime, semblait moins concret et immédiat. Le soutien, que leur accordaient "certains services thai", semblait moins essentiel. Néanmoins le Prince est convaincu que les rebelles bénéficient d'une aide matérielle en Thaïlande. Il a souligné que le gouvernement thai niait d'avoir des rapports quels qu'ils soient avec des rebelles cambodgiens se trouvant sur territoire thai. Comme je vous ai déjà écrit, le Prince considérerait ce problème comme réglé d'une manière satisfaisante, si la Thaïlande cessait discrètement et effectivement toute aide aux rebelles cambodgiens.



d. D'après le Prince, les conflits entre le Cambodge et la Thaïlande ne sont nullement insolubles. Au fait, il désirerait une amélioration des rapports avec ce pays voisin. Il relève qu'il a fait le premier pas et preuve de bonne volonté, quand il s'est rendu à Bangkok en 1958. A cette occasion des négociations portant sur différentes conventions (transit, lutte contre le banditisme et la contrebande etc.) ont été entamées. C'est le gouvernement thaïlandais, qui ne les aurait pas continuées. Si la Thaïlande diminue son hostilité contre le Cambodge, le Cambodge suivra immédiatement.

2. Relations entre le Cambodge et le Sud Vietnam. Les différends entre le Cambodge et le Sud Vietnam sont plus aigus que ceux entre le Cambodge et la Thaïlande. Ils ont d'ailleurs à peu près le même caractère : revendications territoriales, campagnes de presse et autres attaques contre le Prince et sa politique, aide aux rebelles cambodgiens. En plus, il y a entre les deux pays des "problèmes de succession" découlant de l'abrogation des accords de Pau de 1950, par lesquels une sorte d'organisation fédérale avait été instituée entre la France, le Cambodge, le Laos et le Vietnam. (coordination des communications, du commerce extérieur, des douanes, des finances etc.). Le système quadripartite créé par les accords de Pau a été dissout à une conférence tenue à Paris le 29 et 30 décembre 1954. Le Prince Sihanouk m'a dit que, dans le cadre de cette succession, le Cambodge avait une créance de 1 milliard de Riels (30 millions de dollars USA) contre le Sud Vietnam, des droits sur certains immeubles sur territoire sud-vietnamien etc., mais que tous ces droits étaient contestés par l'Etat débiteur.

a. Revendications territoriales : Pour employer la formule, dont le Prince s'est servi dans l'interview accordée au correspondant de l'Agence télégraphique tchécoslovaque, "le Sud-Vietnam, après une tentative avortée d'annexion d'une partie de notre province de Stung-Trèng, revendique maintenant la quasi-totalité de nos îles côtières et ne cache pas ses visées sur certaines parties de nos provinces de l'Est". En effet, le gouvernement sud-vietnamien a présenté des revendications sur les dites îles, qui se trouvent en partie dans les eaux territoriales cambodgiennes, peu de semaines avant la visite de Chou En Lai au Cambodge (5-9 mai), par des notes du 9 mars et 14 avril 1960. Le gouvernement sud-vietnamien n'aurait pas pu choisir un moment plus propice, s'il entend pousser le Cambodge dans les bras de la Chine communiste, me disait l'Ambassadeur de France, et il soulignait, que les revendications sur les îles côtières élevées à un moment, où la visite imminente de Chou En Lai au Cambodge était connue, avaient conféré à cette visite une importance et un effet qu'elle n'aurait pas eu sans cela. Ces revendications ont



donné à Chou En Lai l'occasion de reconnaître les droits du Cambodge sur les îles et d'assurer au peuple cambodgien et à ses chefs que "650 millions de Chinois seront aux côtés du Cambodge en cas de menace extérieure".

D'après des informations, qui m'ont été fournies par le Consul général de Suisse à Saigon, les milieux diplomatiques à Saigon estiment que les revendications sur les îles côtières cambodgiennes sont sans fondement et présentées en vue de fortifier la position du gouvernement sud-vietnamien dans des négociations relatives aux problèmes de succession mentionnés plus haut. Le Ministre des affaires étrangères du Sud-Vietnam lui-même aurait fait des allusions de cette nature dans des conversations avec des diplomates à Saigon. J'ai fait part au Prince Sihanouk de ces informations, qui a répondu que les îles côtières n'étaient pas l'unique objet de l'expansionnisme sud-vietnamien.

- b. Aussi à l'égard du Sud-Vietnam le Prince Sihanouk a fait une tentative de rapprochement. Il s'est rendu à Saigon au mois d'août 1959. Un résultat positif n'a pas été atteint. Une visite du Vice-président du Sud-Vietnam au Cambodge a été envisagée. Elle n'a pas eu lieu. D'après l'ambassadeur Gorce la visite du Prince au Sud-Vietnam aurait jeté la consternation dans les milieux diplomatiques communistes à Phnom Penh.
3. Ce qui semble prêter un aspect de gravité à la situation existant entre le Cambodge d'une part, le Sud-Vietnam et la Thaïlande d'autre part, c'est l'interprétation donnée à cette situation par le Cambodge. Les grandes puissances occidentales, et notamment les Etats-Unis, sont tenues pour responsables de la politique thaïlandaise et sud-vietnamienne à l'égard du Cambodge. Les plans d'annexion prêtés au Sud-Vietnam et à la Thaïlande sont imputés, au moins partiellement, aux Etats Unis, qui arment les deux pays, comme d'ailleurs aussi le Cambodge. Mais l'aide militaire accordée au Sud-Vietnam et à la Thaïlande est beaucoup plus généreuse que celle dont bénéficie le Cambodge, qui, en vertu d'accords conclus avec les Etats-Unis, ne peut recevoir des fournitures militaires que des Etats Unis. "Les Etats Unis sont responsables du surarmement des pays voisins qui utilisent cet excès de puissance militaire pour nous menacer".



Tel est le raisonnement cambodgien. Est c'est pourquoi le Prince a postulé dans son éditorial du 11 juin 1960 que "les grandes puissances ne laissent plus leurs satellites saboter systématiquement toutes les perspectives de détente et de paix".

L'ambassadeur Gorce, qui pourtant a la confiance et jouit de l'amitié du Prince Sihanouk, a essayé en vain de la persuader que la Thaïlande et le Sud-Vietnam n'étaient pas des satellites et que, par conséquent, leur attitude vis-à-vis du Cambodge ne pouvait pas être imputée aux grandes puissances occidentales. Actuellement, me disait l'ambassadeur Gorce, quiconque manifeste de la sympathie pour le Sud-Vietnam ou la Thaïlande est considéré comme un traître. Une opinion publique favorable à ces deux pays n'existe pas ou, au moins, ne peut pas se manifester. Ainsi, faute de cet élément nécessaire l'atmosphère politique n'est pas ce qu'elle devrait être pour environner une vraie politique de neutralité. Le président Diem devrait découvrir, opinait l'ambassadeur Gorce, que seulement des relations amicales avec le Cambodge sont un moyen approprié pour empêcher le Cambodge de se rapprocher du camp communiste.

4. D'après un article paru dans "Le Nationaliste" du 25 juin - article, qui n'est pas signé par le Prince, mais qui exprime ses vues - le Cambodge a l'intention de demander aux Etats Unis de lui "fournir une aide militaire suffisante pour constituer une barrière aux ambitions territoriales de ses voisins", ce qui ouvre la perspective grotesque d'une course aux armements entre les états de l'Asie du Sud-Est. Les conclusions de l'article méritent d'être citées:

"Si les Etats-Unis ne veulent pas augmenter l'aide militaire au Cambodge ils devront diminuer ou retirer les armements qu'ils ont fourni et continuent de fournir à leurs alliés et satellites qui nous menacent.

Si les Etats-Unis refusent de prendre en considération la situation présente du Cambodge, le Gouvernement Royal déposera une plainte aux puissances ayant participé à la Conférence de Genève et au Conseil de Sécurité de l'ONU et demandera des mesures effectives de désarmement dans notre région.

Si les deux solutions ci-dessus n'amènent pas le résultat escompté, le Cambodge devra avoir l'entière liberté d'entrer en relations avec toutes les puissances qui accepteront d'apporter une aide efficace



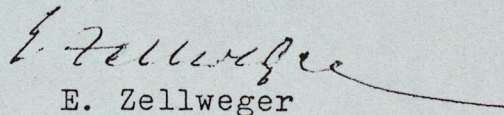
- 7 -

en armement moderne à nos Forces Armées et de leur donner ainsi les moyens de sauvegarder notre intégrité territoriale et la vie même de notre Patrie, menacées."

N'ayant lu l'article ci-dessus mentionné qu'après mon audience chez le Prince, j'ai demandé au Ministre des affaires étrangères, si le gouvernement cambodgien songeait sérieusement à s'adresser au Conseil de Sécurité. Il a répondu par l'affirmative.

5. Et le Prince Sihanouk et l'ambassadeur Gorce ont mentionné en passant une mission Beck-Friis. Je crois avoir réussi de leur cacher mon ignorance complète quant à cette mission. Auriez-vous l'obligeance de donner des instructions au service compétent pour que je sois informé au sujet de cette mission.
6. Sachant que vous irez à Genève vers la fin de cette semaine j'envoie une copie de ce rapport à l'Office Européen des Nations Unies.

Veillez croire, cher Monsieur Hammarskjold, à mes sentiments respectueusement dévoués

  
E. Zellweger

Monsieur D. Hammarskjold  
Secrétaire général des  
Nations-Unies

New-York.



Vientiane, le 15 juillet 1960

Cher Monsieur Hammarskjold,

Je vous remercie sincèrement de votre prompte réponse aux questions soulevées dans ma lettre du 24 juin 1960, et je tiens à vous dire que je partage entièrement votre manière de voir.

1. Un ou deux jours après avoir reçu votre réponse, à l'occasion d'une réception, j'ai pu causer avec Khamphan Panya du désir prêté au gouvernement de Taiwan de voir sa représentation consulaire transformée en représentation diplomatique. Khamphan Panya m'a dit que le Gouvernement lao n'avait pas accédé à ce désir et que le Consul de la Chine nationaliste, convoqué par lui, avait finalement reconnu lui-même que les raisons ayant guidé le Gouvernement lao étaient valables. Khamphan Panya a ajouté que la Chine nationaliste avait déjà essayé sous le gouvernement de Phoui Sananikone d'établir une représentation diplomatique au Laos et que Phoui avait été très favorable à la demande chinoise. Le représentant de Taiwan aurait d'ailleurs été prêt à y mettre le prix (en argent). C'est l'opposition de Khamphan Panya, qui aurait fait échouer le projet. Selon Khamphan Panya, cette affaire avait été une des causes de sa brouille avec Phoui Sananikone.
2. L'Ambassadeur de Grande Bretagne m'a donné des informations détaillées sur une conversation, qu'il a eue le 30 juin avec le Général Phoumi. L'ambassadeur lui a parlé des "nouvelles initiatives", que le gouvernement semblait vouloir prendre dans différents domaines, entre autres en matière de politique de neutralité. Phoumi n'aurait pas aimé le terme "nouvelles initiatives". Quant à la politique de neutralité, déclarait-il, le gouvernement actuel suivrait la ligne des gouvernements précédents. Il n'y aurait pas de négociations avec les pays communistes. Une de ses remarque mérite d'être retenue: Phoumi pense, que le gouvernement s'était départi d'une politique de neutralité, quand il a demandé aux Etats-Unis, au mois de juillet 1959, l'envoi d'une mission d'instructeurs militaires. La présence de cette mission est certainement peu compatible avec l'accord de Genève sur la cessation des hostilités.

cc. E  
16. VIII-60



L'accord intervenu à la France et les Etats-Unis au sujet de la collaboration de ces instructeurs américains avec la mission militaire française, prévue par l'accord de Genève, expire le 1er septembre de cette année. Il est probable qu'il sera prolongé, mais seulement<sup>2e</sup> quelques mois. La mission américaine pourra terminer, pense-t-on, le programme d'entraînement, dont elle a été chargée, dans les 4 ou 5 mois, qui suivent le 1er septembre. Ceci ressort de déclarations, qui m'ont été faites par M. Holt, Chargé d'affaires p.i. des Etats-Unis.

3. Un conseil des ministres, présidé par le Roi, s'est consacré au début du mois de juillet à l'examen de différents aspects de la politique de neutralité. Une décision entraînant une modification de la politique de neutralité, telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent, n'a pas été prise. D'après mes renseignements le sujet sera repris ultérieurement. En tout cas, le directeur du département des affaires politiques (Ministère des affaires étrangères) continue ses études sur la future politique étrangère du Laos. Il a même été chargé d'examiner la question de l'accession du Laos à la SEATO et ses effets sur la situation politique du pays. Inutile de dire, qu'il se propose de montrer l'incompatibilité d'une affiliation à la SEATO avec la politique de neutralité.

Veillez croire, cher Monsieur Hammarskjold, à mes sentiments respectueusement dévoués

*G. Fallaize*



Vientiane, le 22 Juillet 1960

Cher Monsieur Hammarskjold,

Relations Cambodge-Thaïlande:

Faisant suite à mon rapport du 8 juillet je crois utile de vous signaler des symptômes de rapprochement entre le Cambodge et la Thaïlande, - symptômes qui se sont manifestés très récemment.

Le 6 juillet, au cours d'une conférence de presse, le Ministre de l'industrie de la Thaïlande agissant en qualité de Ministre des affaires étrangères f.f. a proposé au Cambodge d'envoyer des enquêteurs en Thaïlande "pour y vérifier la présence et les activités prétendues de Son Ngoc Thanh et Sam Sary" (Khmers Sérei). Naturellement, il a attribué la responsabilité pour la détérioration des relations thai-cambodgiennes au Cambodge.

Le gouvernement du Cambodge a répondu à cette conférence de presse par un communiqué de presse dans lequel, naturellement, il "dément point par point les accusations thaïlandaises et rappelle que le Cambodge a toujours exprimé son désir de réconciliation avec la Thaïlande, mais que jusqu'ici ses efforts en ce sens se sont heurtés à l'incompréhension des dirigeants thaïlandais".

En ce qui concerne l'offre du Gouvernement de Bangkok le texte du Gouvernement Khmer souligne qu'il ne peut accepter cette proposition, car "il est en effet évident que ses enquêteurs ne pourrait trouver trace des camps "Khmers Sérei" que l'on n'aurait certainement pas la naïveté de laisser aux emplacements connus".

En revanche, le Gouvernement cambodgien propose une rencontre entre représentants thaïlandais et khmers "habilités à donner toutes explications sur les activités des traîtres "Khmers Sérei", qui vivent sur les territoires des pays voisins.

Quoique le gouvernement cambodgien n'ait pas accepté la proposition thaïlandaise telle quelle, sa réponse montre qu'il veut continuer le dialogue. L'écho dans la presse cambodgienne semble être favorable. Les "Réalités Cambodgiennes" du 15 juillet 1960 ont fait le commentaire suivant sur la proposition thaïlandaise: "Si cette proposition est sincère et constitue un geste de bonne volonté du gouvernement de Bangkok,



cela est très encourageant". Quant à la base d'un accord entre les deux pays le journal dit dans son éditorial :

"Une excellente base d'accord entre nos deux pays pourrait être la déclaration commune publiée, il y a de cela plus d'un an, à l'issue de la visite que M. Thanat Khoman, Ministre des Affaires Etrangères de Thaïlande, a effectué à Phnom Penh.

Cette déclaration - que les membres du gouvernement de Bangkok veuille bien la relire comme nous l'avons fait - peut, à notre avis, constituer une véritable "Charte" des relations futures entre nos deux pays. Cela nous semble particulièrement vrai en ce qui concerne le "respect sincère et total de nos politiques nationales respectives", "la compréhension et le respect mutuel (des deux gouvernements) pour la politique librement choisie par chacun des deux royaumes et leur détermination d'éviter l'ingérence de l'un dans les affaires intérieures de l'autre . . . ou toute action visant à influencer cette politique".

Veillez me croire, cher Monsieur Hammarskjold, votre respectueusement dévoué

*S. P. P.*

## Son Salon de thé Sa Pâtisserie

11-15 Phlouv Kramuon Sar

Tél : 930

## Les bobards de M. Thanat Khoman

Après les attaques de la presse thai contre notre pays, c'est maintenant M. Khoman, Ministre thai des affaires étrangères, qui mène la danse de scalp.

Ce Ministre n'a trouvé rien de mieux hier au cours de sa conférence de presse à Washington que d'accuser le Cambodge d'avoir miné les efforts de la Thaïlande pour consolider les relations amicales avec le Cambodge (sic).

En effet, a déclaré M. Thanat Khoman, les efforts de la Thaïlande avaient été ruinés par des campagnes de presse et de radio et par des affirmations sans fondements (sic) du Cambodge.

Ah ! l'admirable bonne conscience thai ! Elle est confondante.

Quand nous avons accusé avec preuve à l'appui la Thaïlande de complicité avec les

Khmers Sérei dans leurs œuvres de subversion, Bangkok appelait cela une « affirmation sans fondement ».

Quand l'armée thai s'empara d'une bande de territoire khmer « Preah Vihéar », M. Thanat Khoman affirmait, sans se démonter que ce temple a été toujours thai. Et nous sommes sûrs que si le Cour de La Haye donnait tort à la Thaïlande M. Khoman affirmerait sans rire que l'occupation par les Thais de ce territoire était une pure invention khmère : car, comme il l'a déclaré, au cours de la même conférence de presse, son pays « n'a aucune visée territoriale sur ses voisins ».

La souplesse de la dialectique thai permet toutes les ruses, toutes les finasseries, toutes les volte-face. La fin justifie les moyens, mais « qui justifie la fin ».

## Les mille et une ruses de la presse thaïe

Comme chaque semaine, nous donnons pour l'éducation de nos lecteurs, une revue de la presse thaïe qui traite des affaires khmères avec une rare célérité et une mauvaise foi coutumière. Nous les classerons selon les sujets traités. Les sous-titres sont de nous :

### Sihanouk, roi du Cambodge

« Sihanouk accepte d'être roi du Cambodge »  
(Kiattisak du 14 Juin)

« Le conseil de Régence démissionne. Norodom Sihanouk monte comme raja. »  
(Siam Nikarn du 13 Juin)

La presse thai, comme l'on voit, est décidément bien informée.

### Sihanouk, chef du Gouvernement

« On suppose à Saïgon que Sihanouk emploie les termes de chef de l'Etat pour dire chef de gouvernement ou Premier. »  
(Bangkok World du 14 juin)

« Sihanouk devient également chef de gouvernement. »  
(Kiattisak du 16 Juin)

Nous sommes ici en plein somnambulisme.

### Sihanouk dictateur

« Les hommes politiques qui observent le rôle de

Norodom Sihanouk verront que sa machination politique l'élève de nouveau comme le « grand homme du Cambodge »: il vient d'accepter le poste de « chef d'Etat ».

« Sihanouk pouvait redevenir roi ou « leader » à sa manière. »

« Cela signifie que les hauts pouvoirs appartiennent uniquement à Sihanouk sur tout le Cambodge. »

« Et si le chef exerce ses pouvoirs comme un roi, ... ses fonctions de chef d'Etat ne sont ni celles de roi, ni celles de premier ministre, ni celles de chef des armées. »

« Mais enfin on peut dire que le Cambodge agit selon la volonté de Sihanouk, grand homme unique du Cambodge. »  
(Kiattisak du 16 Juin)

(suite page 4)

## Lettre de félicitations de l'Ambassadeur de France à Samdech Sahachivin

Son Altesse Royale le Prince Norodom Sihanouk, Chef de l'Etat, a reçu, à la date du 19 juin 1960, une lettre de l'Ambassadeur de France Pierre Gorce, dans laquelle ce dernier, après avoir chaleureusement félicité, en son nom et au nom des Français du Cambodge, notre Leader National de son accession à la charge suprême de l'Etat, a exprimé sa vive satisfaction et celle de ses compatriotes de voir Samdech Sahachivin répondre au vœu unanime de la Nation, en acceptant «d'assumer à nouveau, pour la plus grande gloire du Royaume, les destinées du pays».

Avec la grande expérience que lui confère sa parfaite connaissance de la politique du Cambodge, S.Exc. Monsieur Pierre Gorce a souligné, en outre, que cette accession aux fonctions de Chef de l'Etat lui apparaissait comme l'aboutissement logique de cet élan d'affection et de fidélité qu'éprouve le peuple

khmer pour «son guide le plus éclairé, son défenseur le plus déterminé, son père le plus aimant».

Les Français du Cambodge, a ajouté l'Ambassadeur, «n'ignorent par quel élément de stabilité Votre Altesse Royale représente dans le bouillonnement des passions qui agitent le monde et plus particulièrement le Sud-Est Asiatique» et il conclut en rappelant «les efforts incessants accomplis, dans l'abnégation, par celui qui est devenu aujourd'hui le Chef de l'Etat pour affirmer l'indépendance du Cambodge et assurer une plus juste répartition du bonheur à toutes les classes sociales du pays».

Dans sa réponse, Son Altesse Royale le Chef de l'Etat a vivement remercié Monsieur l'Ambassadeur Pierre Gorce, tous ses collaborateurs et compatriotes des sentiments ainsi exprimés, ainsi que du témoignage précieux et objectif que constitue leur jugement.

### Conte Khmer

## Histoire de Thmenh

( Suite )

— Je veux que tu me dises un mensonge, afin que Je me rende compte de ton talent, lui dit le Roi,

Thmenh Chey se prosterna et répondit :

— Sire, pour bien mentir à Votre Majesté il me faut utiliser mon Traité technique que j'ai laissé à la maison.

— Vas donc le chercher, répondit le Roi.

— Sire, dit Thmenh Chey je demande à Votre Majesté d'ordonner à un page d'aller l'y prendre.

Le Roi appela un page et lui dit :

— Vas vite prendre le Traité de Mensonge qui se trouve dans la maison de Chey !

Le page s'y rendit en courant et annonça à la mère de Chey que son fils réclamait un Traité de Mensonge qu'il avait laissé chez lui. La mère lui répondit que son fils n'avait jamais possédé un tel livre, et le page revint rendre compte de sa mission au Roi :

— J'ai été interrogé la mère de Thmenh Chey; elle m'a dit que de Traité de Mensonge, il n'en existait aucun chez elle. Courroucé, le Roi se tourna vers Thmenh Chey :

— Tu m'avais pourtant bien dit quetu avais laissé un Traité de Mensonge chez toi, et lorsqu'on a été le chercher ta mère a affirmé que tu n'en avais jamais eu. Alors ?

Thmenh Chey répondit :

— Ceci, c'est le mensonge que j'ai fait à la demande de Votre Majesté: daignez le comprendre, Sire !

Le Roi fut très satisfait de cette répartie et annonça :

— Chey, désormais tu sera affecté à Mon service personnel. Ne commets aucun manquement à tes fonctions !

Thmenh Chey garda respectueusement le silence et, à partir de ce même jour prit

## PETITES ANNONCES

### A vendre

— Aronde 55 - 1ère main  
40.000 kms - Radio - Très  
bon état - 17, ex-rue. Louis

# Les mille et une ruses de la presse thaïe

( suite )

«Ceci semble montrer qu'il est sur le point de faire dictateur, étant en même temps roi et premier ministre».

(Bangkok Post du 16 Juin)

Un dictateur trouve toujours les autres dictateurs mais pas lui. On sait que le maréchal Sarit est un grand démocrate.

## Sihanouk, Communiste

«.. la politique de neutralité à la mode des communistes qui sont actuellement amis de Sihanouk, deviendrait un pont pour ces subvertions et sabotages des communistes dont le but sera atteint rapidement.

(Siam Rath du 15 Juin)

«Les communistes chinois ont effectué d'importants mouvements. Le prince Sihanouk a violemment attaqué les journaux et le gouvernement thaïlandais... »

(Bangkok Post du 16 Juin)

«...Les autres pays... regrettent que Sihanouk qui est de la famille royale, devienne communiste».

Kiattisak du 17 Juin

«C'est honteux d'être roi communiste».

(Phim Thai du 17 Juin)

«Lorsque le prince Norodom Sihanouk se déclare chef d'Etat, ceux qui ont bien prédit la pensée de ce prince, ont alors déclaré qu'il a, par ce geste, commencé à détruire le roi et le Trône»

(Chai Thai du 17 Juin)

— Un fasciste découvre des communistes partout.

## Le Référendum du 5 Juin, un truquage.

«Les résultats du référendum au Cambodge sont trop bons pour être crus.»....

« Dès que les résultats ont été connus, le Prince Sihanouk annonça qu'il est chef d'Etat » (sic).

(Bangkok Post du 16 Juin)

« Le référendum de Sihanouk est plein de ruses de parachutistes et cartes incendiaires » (ceci veut dire les électeurs qui tombent du ciel pour voter).

(Kiattissak du 17 Juin)

«... ce référendum a eu lieu le 5 Juin dernier. Mais le vote a été effectué secrètement»....

• • • • •  
Mais aucun journaliste du camp de la démocratie libre n'est allé à l'invitation de Sihanouk.

Comme il n'y a pas de journalistes, on ne sait plus comment on a voté».

(Chao Thai du 17 Juin)

Un dirigeant du «Monde libre» n'aime pas-c'est un fait les élections démocratiques, celles qui se déroulent sans déploiement militaire ni menace, parce qu'une telle chose n'arrivera jamais chez eux. L'exemple de la Corée et de la Turquie fournit un exemple édifiant.

## La Thaïlande n'a pas aidé Son Ngoc Thanh

«Sihanouk a accusé la Thaïlande d'avoir soutenu M. Son Ngoc Thanh. On sait que le gouvernement thaï n'a jamais encouragé cette personne».

(Kiattisack du 17 Juin)

On aimerait avoir des preuves plus convaincantes que la parole du général Thanom Kittikachorn. Nous avons pourtant des preuves irréfutables de la collusion des autorités thaï avec les traîtres «Khmers sérei» dont le chef n'est autre que Son Ngoc Thanh.

## Les anciens combattants et victimes de guerre pour la paix en Algérie

Paris (AFP). — L'union française des associations de combattants et de victimes de guerre (U.F.A.C) publie un communiqué dans lequel elle rappelle notamment qu'elle a souligné l'importance du discours du chef de l'Etat du 16 septembre sur le droit des Algériens à l'autodétermination, que son conseil d'administration, depuis février 1960 a estimé que le moment était venu pour un cessez-le-feu, et « souhaite ardemment que les pourparlers aboutissent rapidement au rétablissement de la paix dans la fraternité retrouvée, la sécurité et la prospérité».

# Evolution de l'agric

A l'occasion de la Fête Nationale du Canada qui a été célébrée hier 1er Juillet, nous publions ci-dessous un document relatif à l'Evolution de l'agriculture canadienne.

Comme dans beaucoup de pays, l'agriculture et la motricité progressent rapidement au Canada; les réalisations de 1957 marquant un nouveau gain dans l'efficacité du travail agricole et dans les normes de production au Canada.

## Ouvrages d'irrigation gigantesques

Grâce à un barrage actuellement en construction sur la Saskatchewan-Sud, 500.000 acres de terre seront irriguées dans la province centrale des Prairies.

Les travaux sont en bonne voie et les adjudications portent déjà sur 20 millions de dollars. Le barrage, construit en terre, comptera parmi les plus grands du genre au monde; il créera un lac de 140 milles de long. Une fois terminé, c'est-à-dire dans cinq ans ou à peu près, il aura coûté plus de 100 millions de dollars.

Il apportera de grands avantages aux régions agricoles riveraines de la Saskatchewan-Sud, qui pourront adopter un régime de polyculture intensive, d'après les stations expérimentales du gouvernement, lorsqu'elles bénéficieront d'un approvisionnement d'eau régulier. Mais, c'est l'élevage qui les intéresse au premier chef.

L'irrigation se fera par gravité, ou à l'aide de pompes fonctionnant au moyen d'électricité produite sur place. Le gouvernement provincial dirigera l'aménagement du système d'irrigation, le creusage des canaux ou rigoles ainsi que l'aplanissement du sol, et il

s'occupera d'initier les cultivateurs à l'utilisation rationnelle du service.

Le barrage permettra en outre de produire de l'électricité. La centrale, qui sera très bien située par rapport aux réseaux de distribution aura un potentiel de quelque 475 millions de kwh par année. La quantité en excédent des 50 millions réservés à l'irrigation pourra être affectée à divers usages.

De plus, un barrage de 90 pieds de haut et de 9.000 pieds de long régularisera le débit de la Qu'Appelle de façon à assurer l'approvisionnement en eau des municipalités en bordure de cette rivière et de l'Assiniboine, jusqu'à Winnipeg, en direction Est.

La construction du barrage de la Saskatchewan-Sud relève de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, qui s'occupe depuis 25 ans du régime des eaux et des divers problèmes de conservation dans une zone renfermant plus de la moitié des terres améliorées du Canada. Pendant ce temps, \$6.600.000 ont été affectés à 56.000 travaux d'irrigation, allant du simple abreuvoir en excavation à des réservoirs d'adduction d'eau dans des trois provinces.

## Lutte contre la maladie

La politique agricole du Canada accorde une large place à l'hygiène animale et au maintien d'un coefficient de santé élevé dans le cheptel national.

La lutte contre la tuberculose du bétail a commencé il y a une quarantaine d'années. Toutes les bêtes sont soumises à un examen périodique par les vétérinaires fédéraux; les animaux malades sont éliminés et les propriétaires sont indemnisés. Le nombre des éprouves s'élève déjà à

Des mesures semblables sont maintenant mises en œuvre contre la brucellose, maladie qui aurait coûté aux éleveurs canadiens environ 9 millions par année, du fait de la stérilité et de la diminution de la production laitière qu'elle occasionne.

D'après le programme de la lutte contre la brucellose, certaines régions sont soumises à l'examen et les bêtes à réaction positive, abattues, moyennant indemnisation du propriétaire. A la fin